



**CONSEIL
DE QUARTIER
D'ORSAINVILLE**

**3^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE**

26 avril 2023, 20 h 30

**Salle Desjardins, Centre communautaire du Jardin
4225, rue des Roses, QUÉBEC (Québec)**

ÉTAIENT PRÉSENTS(ES) :

Mme Judith Gagnon	Présidente
M. Benoît Gosselin	Vice-président
Mme Sonia Tchuembou	Trésorière
M. Émile Grégoire	Secrétaire
M. Daniel Di Blasio	Administrateur
M. Moussa Diarso	Administrateur
Mme Chantale Coulombe	Administrateur
Mme Carine Blenny	Administrateur

ÉTAIT ABSENTS(ES):

Aucune absence.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS(ES) :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
Mme Marie-Pierre Boucher	Conseillère municipale, district de Louis-XIV, Arrondissement de Charlesbourg
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, Arrondissement de Charlesbourg
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier
M ^{me} Renée Poulin	Secrétaire de soutien

Vingt-cinq (25) citoyens assistent à cette assemblée.

IL Y A QUORUM

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
DE LA 3^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE
26 avril 2023, 20 h 30
Salle Desjardins, Centre communautaire du Jardin
4225, rue des Roses, QUÉBEC (Québec)**

1.	Ouverture de l'assemblée	20 h 30
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	20 h 35
3.	Nomination du président ou présidente de l'assemblée	20 h 40
4.	Cooptation de nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'administration du Conseil de quartier	20 h 45
5.	Nomination des dirigeants du conseil d'administration du Conseil de quartier	20 h 55
6.	Correspondance et trésorerie	21 h 10
7.	Divers	21 h 15
8.	Levée de l'assemblée	20 h 30

Mme Judith Gagnon
Présidente



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Judith Gagnon souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 3^{ème} assemblée du Conseil de quartier d'Orsainville.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Judith Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il a été décidé que le point no 4 – Cooptation de nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'administration du Conseil de quartier sera reporté.

SUR UNE PROPOSITION DE MME CARINE BLENNY ET SECONDÉE PAR M. EMILE GRÉGOIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

Au cours de cette assemblée, M. Ernesto Salvador Cobos mentionne qu'il faudra procéder à la nomination des officiers. Les postes que les administrateurs occupent présentement ne sont plus valides; il faut donc les renommer.

3. NOMINATION DU PRÉSIDENT OU PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

M. Ernesto Salvador Cobos a proposé à Mme Judith Gagnon de tenir cette 3^e assemblée afin de nommer rapidement les officiers pour permettre d'aborder les dossiers qui sont d'intérêt pour le Conseil du quartier lors de la 4^e assemblée ordinaire qui aura lieu le 24 mai 2023.

CQO-23-CA-013

SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DI BLASIO ET SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARSO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. Ernesto Salvador Cobos président de la 3^e assemblée du Conseil de quartier d'Orsainville.

ADOPTÉ

4. COOPTATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Ce point a été reporté à la prochaine assemblée ordinaire du Conseil de quartier d'Orsainville.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

5. NOMINATION DES DIRIGEANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que les administrateurs qui ont été élus à l'assemblée générale doivent être désignés aux différents postes du Conseil de quartier. Le Conseil d'administration dispose de 30 jours pour cette désignation.

M. Ernesto Salvador Cobos poursuit avec une présentation PowerPoint afin d'expliquer aux membres présents les différents rôles qui feront l'objet d'une nomination, soit président, vice-président, trésorier et secrétaire.

CQO-23-CA-014

SUR UNE PROPOSITION DE MME SONIA TCHUEMBOU ET SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Mme Judith Gagnon comme présidente du Conseil d'administration du Conseil de quartier d'Orsainville.

ADOPTÉ

CQO-23-CA-015

SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DU BLASIO ET SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARSO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. Benoît Gosselin comme vice-président du Conseil d'administration du Conseil de quartier d'Orsainville.

ADOPTÉ

CQO-23-CA-016

SUR UNE PROPOSITION DE MME JUDITH GAGNON ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. Émile Grégoire comme secrétaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier d'Orsainville.

ADOPTÉ

CQO-23-CA-017

SUR UNE PROPOSITION DE M. MOUSSA DIARSO ET SECONDÉE PAR M. BENOÎT GOSSELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Mme Sonia Tchuembou comme trésorière du Conseil d'administration du Conseil de quartier d'Orsainville.

ADOPTÉ

Le Conseil d'administration du Conseil de quartier d'Orsainville est formé des administrateurs désignés aux postes suivants :

- Mme Judith Gagnon – Présidente
- M. Benoît Gosselin – Vice-président
- Mme Sonia Tchuembou – Trésorière
- M. Émile Grégoire – Secrétaire
- M. Moussa Diarso – Administrateur



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

- M. Daniel Di Blasio – Administrateur
- Mme Chantale Coulombe – Administratrice
- Mme Carine Blenny - Administratrice

M. Ernesto Salvador Cobos précise que le poste de vice-président est optionnel, mais il demeure important, car cet administrateur remplace la présidente en cas d'absence.

6. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Mme Judith Gagnon fait la présentation de Mme Renée Poulin, qui occupe de poste de secrétaire de soutien pour la rédaction des procès-verbaux.

CQO-23-CA-018

SUR UNE PROPOSITION DE M. BENOÎT GOSSELIN ET SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARSO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 95.00 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) du Conseil de quartier d'Orsainville par Mme Renée Poulin.

ADOPTÉ

CQO-23-CA-019

SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DI BLASIO ET SECONDÉE PAR MME SONIA TCHUEMBOU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 95.00 \$ pour la rédaction du procès-verbal de la 3^e assemblée ordinaire du Conseil de quartier d'Orsainville par Mme Renée Poulin.

ADOPTÉ

Mme Gagnon mentionne que le procès-verbal de la 3^e assemblée du Conseil de quartier sera adopté à la 4^e assemblée ordinaire qui aura lieu le 24 mai 2023.

7. DIVERS

Comité sur la biodiversité

Lors de la dernière assemblée ordinaire, Mme Lison Boulanger mentionne qu'il avait été question de former un Comité sur la biodiversité. Elle désire savoir s'il y a eu des développements sur ce sujet.

Mme Judith Gagnon est affirmative à ce sujet ; un Comité sera formé. Ce point sera apporté à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

Le 1^{er} mai 2023, à Beauport, Mme Lison Boulanger mentionne qu'il y aura une consultation publique qui portera sur les emprises de transport des lignes d'Hydro-Québec. Elle s'est inscrite pour voir ce qui sera dit et présenté. Elle a également reçu une lettre d'Hydro-Québec mentionnant ce qui se fera concernant la problématique du roseau commun. Il y aura des projets, mais c'est à la Ville de



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

gérer tout cela. Mme Boulanger mentionne qu'il faut avoir un projet de diversité sur l'une des emprises.

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne qu'un projet vise à ce que la nature prenne sa place. Il existe un projet-pilote, mais présentement, il n'y en a pas à Charlesbourg. Il faut apprendre de ce projet-pilote afin d'élargir ce type de projet.

Mme Boulanger demande ce qu'il adviendra du roseau commun parce qu'elle en a déjà sur son terrain. Comme l'été est à nos portes, cela ira à l'an prochain. Hydro-Québec mentionne qu'une coupe au 5 ans est effectuée, mais il n'enlève pas le roseau. Ils sont taillés. Les choses ont été mal faites concernant les jeunes arbres qui prenaient forme ; il s'agissait de petits arbres. Elle aimerait que quelque chose soit préparé pour l'automne pour faire une avancée au printemps 2024.

Mme Judith Gagnon demande si des gens sont intéressés à travailler avec Mme Lison Boulanger dans le cadre d'un Comité ?

Mme Chantale Coulombe demande s'il y aurait quelqu'un intéressé à assister à cette rencontre ? Nous pourrions recueillir des idées afin de pouvoir procéder à la création du Comité lors de la prochaine assemblée ordinaire en mai. Il y aurait aussi des gens qui pourraient se joindre pour y travailler. M. Benoît Gosselin assistera à la rencontre du 1^{er} mai 2023 et fera un compte-rendu de la rencontre.

Il s'agit d'un projet-pilote à Beauport et il faut que la Ville autorise d'aller sur ses terrains. Hydro-Québec autorise la Ville pour une demande d'aller sur ses terrains pour faire le projet. La rencontre du 1^{er} mai 2023 porte sur une consultation publique sur le projet à Beauport.

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne qu'il y a deux projets similaires de biodiversité sous les lignes d'Hydro-Québec. Les citoyens de ce secteur sont consultés. Mme Lison Boulanger s'est inscrite pour voir comme ils vont procéder. Il y a énormément de choses à faire.

Mme Judith Gagnon demande s'il est de la responsabilité de la Ville d'enlever le roseau commun. Il faudrait vérifier qui en est vraiment responsable.

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne qu'Hydro-Québec s'occupe de ses terrains à moins que la Ville s'occupe des terrains avec une entente. Mais ce n'est pas la Ville qui entretient les terrains appartenant à Hydro-Québec.

Mme Lison Boulanger mentionne qu'un projet doit démarrer. Elle a écrit une lettre à la Ville au sujet du roseau commun, car il faut intervenir. On lui a répondu de continuer son travail. Les quenouilles sont maintenant disparues. Elle a participé à une rencontre avec la FADOC et elle en a discuté avec un agronome, ancien propriétaire d'une jardinerie. Il y a beaucoup d'information qui se retrouvent à la télévision, sur Internet et dans les magazines. C'est un plan qui demande un certain nombre d'années. Les membres du Club d'ornithologie de Québec et



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

gens qui sont à la retraite et qui seraient intéressés par la nature peuvent en faire une passion. Pour l'école Oasis, elle a beaucoup d'idées pour les jeunes élèves, mais il faut l'appui d'un Comité.

Au Golf de la Faune, il faudra faire de la concertation ainsi que des consultations auprès des citoyens pour leur expliquer le projet.

Mme Judith Gagnon mentionne qu'il y a peut-être des gens du secteur intéressés à travailler avec Mme Boulanger. C'est un domaine d'intérêt et qui pourrait aider. Il faudrait divulguer l'information pour que les gens le sachent.

Mme Chantale Coulombe demande si Mme Boulanger est disponible pour faire partie du Comité ? Mme Boulanger mentionne qu'elle est disponible, mais il faut que le Conseil de quartier ait un plan directeur pour le quartier. Dans ce plan, on évalue toutes les possibilités du quartier et les possibilités d'avenir et connaître où sont nos parcs, etc.

Plan directeur

M. Michel Lagacé mentionne que la Table de quartier n'avait pas commencé ce travail. La Ville pourra apporter un support ; le service de l'urbanisme pourrait fournir des idées et des données. Il y a des experts à la retraite. Un plan directeur pourrait permettre de planifier pour les 10 prochaines années. A chaque année, un plan d'action pourrait en découler pour déterminer quel projet pourrait être mis en œuvre en fonction du plan directeur. C'est une étape importante et il est prêt à y collaborer.

Mme Marie-Pierre Boucher que la Ville lancera un travail sur un plan d'urbanisme et de mobilité. Depuis la fusion des villes, la Ville travaille sur l'aménagement des trottoirs. Le Conseil de quartier d'Orsainville sera consulté. Cela ne s'est pas fait depuis la fusion des villes et le plan couvre les 10 prochaines années. Ce sera un outil intéressant pour rallier les citoyens du quartier et ce plan directeur sera présenté aux citoyens.

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne que le Conseil de quartier peut obtenir l'appui de la Ville pour élaborer le plan directeur. La Ville peut regarder les axes importants sur lesquels le Conseil de quartier désire se pencher. C'est un excellent momentum pour la Ville. Cela donne une sécurité au Conseil de quartier.

M. Michel Lagacé mentionne que lorsqu'il y a une consultation, le Conseil de quartier a déjà fait une réflexion sur l'urbanisme dans le quartier. Cette réflexion est soumise aux citoyens et par la suite, il y a un changement de zonage. Cela donne une base de discussions et une sécurité s'il y a une consultation publique. Il y a certains plans disponibles dans d'autres conseils de quartier. Le Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides a fait son plan directeur il y a 10 ans.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Mme Judith Gagnon mentionne que la formation du Comité sera publicisée.

Depuis 2018, M. Michel Lagacé mentionne que la Ville de Québec a un plan directeur pour les rivières de tous ses secteurs, mais elle tarde à planifier ce plan directeur. Pour le tronçon en amont de la rivière Du Berger, les études ne sont pas encore commencées. Il a été mis de côté présentement. La Ville a une planification de 5 ans et un budget de 30 millions de dollars votée au dernier PDI. La Ville s'attarde présentement au Parc Chauveau.

L'organisme des « Bassins versants de la Capitale » qui s'occupe des espèces envahissantes veulent créer des tables de concertation sectorielles. La Ville de Québec a le désir de le faire, mais n'a pas amorcé la planification. Cela prend beaucoup de temps, soit 5 à 6 ans, et elle n'en est même pas à la première étape.

M. Michel Lagacé mentionne qu'il y a aussi un travail de consultation à faire. Il y a un propriétaire très important soit le Golf de la Faune, la Commission de la capitale nationale et les citoyens.

Avec les informations fournies par M. Michel Lagacé, Mme Judith Gagnon mentionne qu'il faudrait faire une recommandation à la Ville d'aller plus rapidement et s'occuper de ce secteur et vérifier si la Ville a déjà inclus ce secteur dans leur planification. Il s'agit d'un sujet qui fait partie du mandat du Conseil de quartier.

M. Michel Lagacé mentionne qu'il faut que la Ville amorce le projet, car rien n'a été fait depuis deux ans. Mme Chantale Coulombe demande si M. Michel Lagacé est prêt à participer à ce Comité et celui-ci répond qu'il est disponible.

Mme Judith Gagnon précise que le plan d'actions sera élaboré par le Conseil de quartier. M. Michel tient à préciser qu'un plan directeur est différent d'un plan d'actions. Le plan directeur évalue les possibilités d'avenir du quartier ; le plan d'actions consiste à le réaliser.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR UNE PROPOSITION DE MME JUDITH GAGNON ET SECONDÉE PAR MME SONIA TCHUEMBOU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de lever l'assemblée ordinaire du Conseil de quartier d'Orsainville à 21 h 45.

ADOPTÉ

SIGNÉ

M^{me} Judith Gagnon, présidente

SIGNÉ

M. Emile Grégoire, secrétaire